

— Publications

# Fondation assistance aux animaux

---

COUR DES COMPTES | 21.07.2016

La Cour des comptes rend public, le 21 juillet 2016, un rapport établi en application de l'article L. 111-8 du code des juridictions financières sur la Fondation assistance aux animaux, organisme faisant appel à la générosité publique. Créée en 1989 et ayant pour objet social d'assurer la défense et la protection des animaux, la Fondation participe à des actions de sauvegarde d'animaux maltraités ou abandonnés par leurs maîtres. La Cour considère que, sur les exercices 2011 à 2014 qu'elle a contrôlés, les donateurs n'ont pas été convenablement informés lors des appels à la générosité publique de l'usage fait de leurs dons. Alors que la Fondation soulignait dans ces appels l'urgence des actions à mener en faveur des animaux, les fonds propres et réserves de l'organisme ont augmenté de 45 % en quatre ans, sans que les donateurs en soient avisés. À l'issue de son contrôle, la Cour constate donc la non-conformité de l'emploi des fonds collectés aux objectifs poursuivis par l'appel à la générosité publique.

[Lire la suite](#)

---



## Rapport

[Lire le document \(PDF - 4 MB\)](#)



## Déclaration de non-conformité

[Lire le document \(PDF - 570 Ko\)](#)

---

**Communiqué**

[Lire le document](#)

**Données**

[Lire le document \(ZIP - 24 Ko\)](#)

---

— **À lire aussi**

**Les autres publications qui pourraient vous intéresser :**



COUR DES COMPTES | 20.11.2019

**La Fondation Brigitte Bardot**

---



COUR DES COMPTES | 17.10.2019

**La Fondation Agir contre l'exclusion**

---



COUR DES COMPTES | 19.03.2019

**La Fondation de l'Armée du Salut**